



Bilan 2016

Collectif 100% Loisirs - vers un accueil pour tous

Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en ACM

Qu'est-ce qu'un handicapé ? Celui qui te fait croire que tu es normal... »

*Simone Sausse, Le miroir brisé,
Editions Calmann-Lévy, 1996*

I. Rappel des objectifs du projet

Finalité :

- Favoriser une éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap en leur permettant un égal accès à des loisirs éducatifs de qualité.

Objectif général :

- Développer et améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures éducatives de loisirs du département des Vosges.

Objectifs opérationnels :

- Ouvrir de manière réciproque les lieux de vie des enfants en situation de handicap et des enfants du milieu ordinaire afin d'ancrer la place de chacun dans une éducation à la différence.
- Faciliter les rencontres, les échanges et les projets entre les enfants porteurs de handicap et les enfants du milieu ordinaire pour qu'ils appréhendent l'altérité.
- Permettre aux enfants en situation de handicap de développer leurs capacités et d'exprimer leurs potentialités en adaptant à leurs besoins spécifiques les espaces et les situations de vie au sein du centre de loisirs.
- Encourager des pratiques d'entraide et de coopération en permettant à tous les enfants d'apprendre les uns des autres.

II. Actions et moyens mis en oeuvre

Animation et coordination de la démarche « 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous »

Animé et coordonné par l'association départementale des Francas des Vosges, le "Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous" se mobilise, dans le département des Vosges pour permettre à tous les enfants quelles que soient leurs différences d'accéder aux loisirs collectifs éducatifs du milieu ordinaire. Porté par des valeurs humanistes d'égalité et de solidarité, ce réseau interdisciplinaire associe les expériences et les compétences d'acteurs éducatifs et médico-sociaux vosgiens parmi lesquels des structures éducatives de loisirs, des institutions spécialisées (SESSAD, CAMSP, CMP), des associations de personnes en situation de handicap comme l'APF (Association des Paralysés de France) et l'ADAPEI (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) ou encore la DDCSPP des Vosges, la CAF des Vosges et le service de la PMI du Conseil Départemental des Vosges. Ce collectif départemental développe plusieurs modes d'actions comme l'accompagnement de structures éducatives dans leur démarche d'accueil, l'information aux familles, l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes ou la sensibilisation des équipes d'animation.

L'année 2016 a consacré la reconnaissance institutionnelle de cette démarche collective qui regroupe de nombreux acteurs éducatifs et médico-sociaux du département des Vosges. Ce réseau interdisciplinaire est, ainsi, de plus en plus identifié sur les différents territoires vosgiens. En conséquence, le coordinateur du collectif qui est animateur aux Francas des Vosges reçoit des sollicitations aussi bien de la part de familles que d'autres partenaires institutionnels. En effet, le rôle de coordination de ce réseau consiste, en partie, à servir d'interface entre les différents acteurs concernés dans le but de faciliter l'accueil de tous les enfants en centre de loisirs ordinaire. Et cette reconnaissance de l'action du Collectif « 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous » s'est traduit par les actions initiées et portées par l'ensemble de ces membres.

1. Education à la différence : sensibilisations et interventions pédagogiques

Le collectif a poursuivi ces actions de sensibilisation auprès des équipes d'animation pour éduquer à la différence. En effet, agir pour l'acceptation des différences constitue un levier important pour développer et améliorer les inclusions.

A. Intervention pédagogique « Balayons nos préjugés sur les handicaps » : jeudi 10 mars 2016



Cette journée de sensibilisation sur les préjugés liés aux handicaps a réuni 14 animateurs et animatrices de structures éducatives de loisirs du département des Vosges. Accueillir tous les enfants implique de déconstruire les processus de discrimination qui découlent des stéréotypes et des préjugés sur le handicap. Aussi, pour apprendre à porter un regard positif et bienveillant sur les différences, les Francas des Vosges et les Francas de Meurthe-et-Moselle ont organisé à Epinal, une journée de sensibilisation autour des préjugés véhiculés sur les handicaps. Soutenue par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine, cette sensibilisation était destinée aux directeurs et animateurs de centre de loisirs ou périscolaires du département des Vosges. Cette journée d'éducation à la différence organisée à Epinal s'inscrit dans le cadre de la démarche « 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous » animé sur le département des Vosges par un collectif d'acteurs éducatifs et médico-sociaux vosgiens. Ce partenariat pluridisciplinaire a pour but de développer et d'améliorer l'accueil de tous les enfants quelles que soient leurs différences (www.accueilpour tous.org).

Intitulée "Le balayage des préjugés", cette journée a été conçue et animée par l'association Les Réverbères de Nancy. Défendant des valeurs humanistes d'éducation populaire, cette association des arts vivants met en place des ateliers de théâtre pour tous. Au travers de ces ateliers de créations artistiques pluridisciplinaires, la compagnie des Réverbères contribue à la démocratisation de la culture. De plus, les bénévoles des Réverbères proposent des sensibilisations par la pratique d'activités théâtrales sur différentes thématiques (les handicaps, l'interculturel, les violences). Mme Nesan Hanoglu, présidente de l'association des Réverbères a construit son intervention pédagogique sur deux entrées complémentaires. Dans un premier temps, les 14 participants issus de différents territoires des Vosges (Vittel, Epinal, Igney, Fraize, Le Val d'Ajol, etc) ont échangé et réfléchi sur leurs appréhensions liées aux handicaps. En interrogeant leurs propres représentations sur le handicap en général et sur les différents types de handicaps qu'ils soient physiques, mentaux, psychiques et sensoriels, les animateurs ont pu collectivement identifier des préjugés conscients ou inconscients. Et sur la base des préjugés recueillis, le groupe a appris à déconstruire le mécanisme de fabrication d'un préjugé. Dans un second temps, en s'appuyant sur les fabriques de préjugés, les participants ont inventé, mis en scène et joué des situations mettant en jeu ces préjugés. Ces saynettes avaient pour objet de faire vivre des situations de préjugés dans le but d'en prendre conscience puis d'analyser le processus de leur fabrication. Les mises en scène théâtrales qui permettent une meilleure connaissance de soi sont une entrée pertinente pour parler des préjugés et ainsi comprendre leurs mécanismes. Au final, au travers du jeu dramatique des activités théâtrales, les animateurs auront appris à dédramatiser l'accueil des enfants en situation de handicap dans leurs structures éducatives de loisirs. Et Nesan Hanoglu expliquait en

conclusion de cette journée : « une telle démarche pédagogique doit s'inscrire dans le temps. Pour débusquer les préjugés et les idées reçues, les animateurs doivent questionner leurs premières représentations et poursuivre leur propre cheminement vers plus d'ouverture aux autres et aux différences. »

B. Sensibilisations aux pratiques d'activités Handisport

➤ Animateurs en formation de BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sports) aux Francas : vendredi 18 mars 2016



L'Association Sportive Handisports Golbey Epinal membre de la démarche « 100% Loisirs - vers un accueil pour tous » a organisé, en partenariat avec les Francas des Vosges, une journée multi-activités handisports au Palais des Sports d'Epinal. Soutenue par la ville d'Epinal, cette journée de découverte des activités handisports a permis aux 17 animateurs stagiaires en formation professionnelle, Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sports (BPJEPS) aux Francas de pratiquer avec les bénévoles de l'ASHGE les ateliers suivants :

- ✓ Boccia : adaptation de la pétante pour les handicapés moteurs
- ✓ Handigolf : pratique adaptée du golf
- ✓ Carabine laser : Variante adaptée du tir sportif
- ✓ Parcours déficient visuel : mises en situation en tant que guide et personne guidée
- ✓ Basket-fauteuil : pratique adaptée du basket
- ✓ Torr-ball : sport collectif pour déficients visuels dont le but est de lancer un ballon sonore dans le camp adverse.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la démarche "100% Loisirs - vers un accueil pour tous" comme un moyen pédagogique et ludique de sensibiliser les animateurs en formation professionnelle à l'accueil de tous les enfants quelques soient leurs différences. En effet, se rencontrer, échanger entre personnes valides et personnes en situation de handicap autour de la pratique partagée d'activités adaptées a pour but d'appréhender le handicap de manière ludique, positive et participative.

➤ Plombières-Les-Bains : 90 enfants de classes élémentaires dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) - 35 jeunes de CP-CE1-CE2 (6/8ans) et 35 jeunes de CM1-CM2 (9/11ans) - ont pris part à la sensibilisation au handicap par la pratique des activités Handisport les jeudi 6 et 13 octobre 2016 dans le gymnase situé rue Tarpenet.



Les 8 bénévoles de l'ASHGE (Association Sportive Handisports Golbey Epinal) accompagnée par l'animatrice du comité départementale handisport ont proposé 6 ateliers tournants :

BOCCIA : discipline paralympique semblable à la pétanque qui est pratiquée par les personnes en situation de handicap lourd. Elle se pratique en salle, assis, avec des balles en cuir. Une rampe est utilisée pour les personnes ne pouvant pas physiquement lancer la balle.



ACTIVITE FAUTEUIL : apprendre à manier un fauteuil multisport afin de mieux se représenter les difficultés qu'une personne en situation de handicap peut rencontrer lors de ces déplacements de tous les jours. On apprend à se déplacer en avant, en arrière, en ligne droite, à changer de direction et à franchir des obstacles.

ACTIVITE DEFICIENT VISUEL : sensibiliser le public à la non-voyance et aux difficultés rencontrées dans les déplacements quotidiens.

SARBACANE: Cet atelier accessible à tous permet de travailler le souffle, la concentration et la coordination. Après un temps d'échauffement pour découvrir la discipline, les personnes essaient de marquer un maximum de point en envoyant les dards dans la cible.



TENNIS DE TABLE : Cet atelier permet de découvrir les adaptations de la discipline pour les personnes en situation de handicap. Cela se pratique debout ou en fauteuil. Le but est d'atteindre 11 points en premier.



SHORT GOLF : Le but est de lancer des balles sur différents types de cibles à la main ou avec un club de golf en fonction des capacités de chacun. Il faudra de la précision, de la coordination et de la concentration pour marquer des points.

TORBALL: Ce sport collectif est pratiqué par les sportifs déficients visuels avec un ballon sonore. 2 équipes de 3 joueurs s'affrontent. Le but est de marquer le maximum de but durant 2 mi-temps de 5 minutes. Les joueurs sont à la fois défenseur et attaquant.

A la fin de ces deux journées, un temps d'échanges entre les bénévoles de handisport et les enfants a permis à ces derniers d'exprimer leurs ressentis et de mettre des mots sur leurs sentiments à la suite de ces mises en situation.

Ces deux journées de pratiques d'activités avaient été précédées d'une intervention menée le jeudi 22 septembre 2016 auprès des enfants des NAP de l'école primaire de Plombières-les-Bains pour présenter le handisport et l'éducation à la différence.

C. Interventions pédagogiques

- ✓ Animateurs BAFA : deux stages de formation générale animateurs BAFA - EPINAL - 4 avril 2016 et 28 juin 2016

L'objectif en intervenant auprès des animateurs en formation d'animation volontaire est double : démystifier le handicap en leur permettant d'exprimer leurs représentations et de prendre conscience que l'accueil d'un enfant en situation de handicap doit être collectivement pris en compte par l'ensemble d'une équipe d'animateurs comme ils le font déjà avec tous les enfants. Ainsi, l'éducation à la différence a été l'entrée privilégiée pour sensibiliser ces 32 animateurs à l'accueil de tous les enfants. Pour cela, l'utilisation des albums-jeunesse est un moyen pertinent pour libérer la parole car il constitue un objet de médiation qui permet de se mettre à distance et ainsi de ne pas trop s'impliquer émotionnellement. Par ailleurs, une mise en situation autour de la conception et l'animation d'activités communes pour tous les enfants quelles que soient leurs différences amènent les animateurs stagiaires à se poser des questions pour adapter leurs activités et à trouver les réponses pour que chaque enfant puisse jouer.

- ✓ Directeurs BAFD: un stage de formation générale directeur et un stage de perfectionnement BAFA - EPINAL - 25 octobre 2016

En tant que référent pédagogique sur son centre de loisirs, le directeur ou la directrice d'un ACM est un personnage central pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap. En conséquence, les modules de sensibilisation auprès des directeurs en formation s'articulent autour des représentations sur le handicap mais aussi sur la démarche d'accueil à concevoir pour garantir un accueil de qualité. Ainsi, les 12 directeurs ou directrices en formation ont travaillé sur les différents aspects à prendre en compte pour accueillir les enfants dans leur centre de loisirs qu'ils soient d'ordre réglementaire, matériel ou pédagogique.

✓ **Animateurs BPJEPS : EPINAL - 19 mars 2016**

Les 17 animateurs en formation de BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sports) aux Francas ont bénéficié d'une approche globale au sujet de la question de l'inclusion. Ainsi, ils ont interrogé des concepts et des notions comme égalité, norme, intégration, inclusion, identité et ce en les mettant en parallèle avec les mots du handicap à travers l'Histoire. Ils ont, ainsi, pu prendre conscience du fait que les mots employés pour désigner l'autre différent renvoyaient à des conceptions sociales du handicap. Le vocabulaire négatif renvoyant très clairement à une conception d'exclusion et de ségrégation des personnes en situation de handicap. Les classifications du handicap et l'étude de la loi du 11 février 2005 a permis d'aborder les notions de participation et de citoyenneté et surtout de faire le lien avec leurs actions qui peuvent et qui doivent contribuer à favoriser la participation de tous avec tous. De plus, les futurs animateurs professionnels ont travaillé sur la conception d'activités communes et l'élaboration de démarche d'accueil en lien avec leur module de direction spécifique du BPJEPS Loisirs Tous Publics.

2. Inter-réseaux

La reconnaissance institutionnelle du collectif « 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous » se concrétise particulièrement lorsque notre réseau croise et interagit avec d'autres réseaux institués. Ainsi, en 2016, le collectif a coopéré avec de nouvelles institutions.

A. Journées Formation aidants Autisme : samedi 23 avril et samedi 4 juin 2016

Notre collectif a été sollicité par un regroupement de partenaires du domaine médico-social composé de l'Unité Locale de Diagnostic et d'Evaluation de l'Autisme, de l'Association vers l'autisme, de l'Association Asperger Lorraine antenne 88 et l'Institut Médico-Educatif de Chatel-sur-Moselle pour évoquer l'accès aux loisirs éducatifs collectifs avec les parents et grands-parents d'enfants ou de jeunes autistes.

Ainsi, le coordinateur est intervenu à deux reprises pour présenter les actions du collectif et répondre directement aux questions des familles. Nous avons été associés au même titre à d'autres intervenants comme l'Education Nationale par le biais de l'Inspecteur de circonscription en charge de la scolarisation des enfants en situation de handicap ou de la MDPH représentée par la directrice. Ces interventions participent de notre ambition d'informer les familles sur les possibilités d'offre de loisirs éducatifs ordinaires pour tous les enfants.

B. Participation à la réunion des organisateurs de la DDCSPP des Vosges : mercredi 8 juin 2016



Dans le but de sensibiliser encore plus de directeurs ou d'organisateur d'ACM à l'accueil des enfants en situation de handicap, le "Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous" s'est associé aux services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges (DDCSPP) pour proposer un temps d'information et d'échanges à l'occasion de la journée des organisateurs traditionnellement mise en place avant les vacances d'été. Ainsi, 14 membres de notre réseau ont échangé avec des

directeurs de centres de loisirs ou de séjours de vacances, le mercredi 8 juin 2016 à l'Espace Cours d'Epinal.

En amont de la réunion officielle, les personnes-ressources du collectif vosgien réparties par stand dans l'Espace Cours ont répondu aux questions et aux interrogations des participants et ont pu échanger au sujet de leurs expériences d'accueil d'enfants en situation de handicap. Ces temps d'échanges de 16h à 18h ont permis non seulement de partager des questionnements mais surtout d'apprendre à mieux identifier les ressources que l'on peut mobiliser lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap dans son centre de loisirs. En effet, les personnes-ressources ont transmis le message que les équipes éducatives des centres de loisirs ordinaires ne sont pas seules lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap. "Tous concernés et tous impliqués" : cette formule d'un participant résumait parfaitement les ateliers d'échanges entre directeurs de centres de loisirs ou séjours de vacances et les membres du "Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous". En effet, ce dialogue entre des représentants issus d'institutions et de champs de compétences différents comme l'animation socio-culturelle et le milieu médico-social participe de cette mobilisation collective de l'ensemble des acteurs locaux pour faire progresser l'accueil pour tous.



Pour des loisirs éducatifs inclusifs

Puis à 18h, à l'invitation des services de la DDCSPP des Vosges, deux membres du Collectif ont pris la parole devant les 80 représentants des organisateurs d'ACM des Vosges pour expliquer les principes fondamentaux qui structurent son action : l'adaptation des conditions d'accueil en fonction des besoins de l'enfant, l'implication collective de l'ensemble de l'équipe pédagogique, la relation de confiance entre la famille et l'équipe d'animation, la promotion d'une éducation bienveillante à la différence. Enfin, les intervenants du collectif ont insisté non seulement sur les apports éducatifs que procure un accueil en centre de loisirs ordinaire pour les enfants en situation de handicap mais aussi sur la notion d'inclusion qui doit servir de cadre à l'accueil de tous les enfants. En effet, la prise en compte des besoins des enfants quelles que soient leurs différences leur permet de prendre leur place dans le groupe et d'y participer dans une logique d'être et de faire parmi et avec ses pairs.

C. Réseau Parentalité de Remiremont et de ses vallées : participation à la journée Parentalité du samedi 22 octobre à Remiremont.

Sollicité pour rejoindre ce réseau parentalité, notre Collectif a répondu favorablement lors de sa réunion du 6 octobre 2016. Car notre collectif représente la dimension de l'accès pour tous les enfants aux loisirs collectifs éducatifs en milieu ordinaire. Notre participation à ce réseau local piloté par la CAF des Vosges et le Conseil Départemental présente plusieurs intérêts complémentaires :

- être identifié comme ressources et identifier les personnes-ressources locales
- croiser les réseaux pour démultiplier nos actions
- faire de l'inter-réseau pour augmenter notre influence

Forum de la Parentalité « Et si on (se) posait en famille ? : Samedi 22 octobre 2016

7 membres de notre collectif ont pris part à cette manifestation organisée par le réseau parentalité de Remiremont et ses vallées, pour répondre aux questions des parents lors de leur visite sur notre stand d'information. De plus, ils ont participé au café-parents intitulé « inclusion des enfants différents en centre de loisirs » qui était programmé en fin d'après-midi.



D. La réponse du gouvernement à la question orale du Sénateur GREMILLET

Autre élément qui fonde cette reconnaissance institutionnelle du « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous » est le fait que le Sénateur des Vosges M. GREMILLET a posé une question orale au gouvernement intitulé « accueil pour tous » le 1 décembre 2015 en séance publique au Palais du Luxembourg, siège du Sénat. Sensible à notre démarche inclusive favorisant la participation de tous, avec tous, le sénateur des Vosges a tenu à poser une question au gouvernement dans le but de souligner l'initiative départementale portée par notre Collectif. Insistant sur « les dynamiques partenariales interdisciplinaires à l'instar du collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous du département des Vosges » qu'il faut encourager, le sénateur GREMILLET a demandé au gouvernement d'expliquer les actions et les dispositions qu'il compte mettre en œuvre pour assurer « une meilleure accessibilité psychologique pour les enfants en situation de handicap ».

Mme Pascale BOISTARD, secrétaire d'État auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des droits des femmes a répondu au nom du gouvernement. Elle a indiqué « qu'une réflexion autour de l'accueil de mineurs en situation de handicap serait prochainement organisée » avec la réactualisation d'un guide méthodologique pour les animateurs et directeurs BAFA et BAFD. Ensuite, la secrétaire d'Etat a évoqué les « crédits du fonds Publics et territoires » mobilisés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Enfin, Mme BOISTARD a précisé que « le ministère chargé de l'éducation nationale a demandé à ses services de faciliter l'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap par les collectivités. »

Question orale sans débat n° 12375 de M. Daniel Gremillet (Vosges - Les Républicains) publiée dans le JO Sénat du 27/08/2015 - page 2001 - Réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des droits des femmes publiée dans le JO Sénat du 02/12/2015 - page 11995 : sur le site <http://www.senat.fr>

3. L'information aux familles

Les résultats de l'enquête départementale menée fin 2014 - début 2015 par le collectif ont mis en évidence l'importance prioritaire d'une information aux familles sur les possibilités d'accueil en centre de loisirs. Aussi, les membres du collectif ont validé la diffusion d'une plaquette d'information aux familles dans la perspective des centres de loisirs ou séjours de vacances d'été 2016. Cette plaquette d'information a été distribuée par les Francas pour leurs centres de loisirs en gestion directe et par les structures spécialisées membres du Collectif.

4. Retours sur plusieurs démarches d'inclusions d'enfants en situation de handicap pendant l'été 2016

Aux Francas des Vosges :

Dans le cadre du « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous », réseau interdisciplinaire d'acteurs éducatifs et médico-sociaux vosgiens, 4 enfants ont pu bénéficier d'une démarche d'inclusion sur les centres de loisirs éducatifs en gestion directe par les Francas des Vosges : 1 fille de 7 ans et 3 garçons âgés de 5 ans, 10 ans et 11 ans.



La première étape : établir une relation de confiance entre les parents et l'équipe d'animation. En conséquence, des rencontres entre la famille et la directrice ont eu lieu avant le premier jour d'accueil. L'utilisation d'une fiche d'autonomie qui permet de mieux connaître les besoins de l'enfant et ainsi de mieux y répondre a été un élément facilitateur à la fois pour les animateurs mais aussi pour la famille. Etre écouté et se sentir considéré fut pour les familles concernées des points très importants qu'elles ont mis en avant lors du bilan que nous avons fait avec elles après le séjour de leur enfant. Ce lien de confiance qui s'est établi en amont de l'accueil et poursuivi pendant le séjour a permis aux animateurs avec les parents de trouver les éventuelles adaptations. Par ailleurs, la prise en compte des besoins de l'enfant s'est inclut dans le fonctionnement global du centre dans la mesure où les équipes ont réussi à proposer des activités communes sans jamais annuler une activité pour tous les autres enfants. En effet, notre démarche d'inclusion repose sur le double principe complémentaire : prendre en compte les besoins particuliers d'un enfant tout en satisfaisant les besoins de tous ses camarades.

En conclusion, on peut citer une maman qui explique ce que cette expérience au centre de loisirs a apporté à sa fille : « Elle a muri : elle est plus autonome (même si lorsque j'arrive elle me sollicite aussitôt), les sorties à l'extérieur sont moins difficiles, elle m'écoute plus. Elle nous parle (un peu plus qu'auparavant) des autres enfants et de sa journée. »

Au Centre Social Bitola-Champbeauvert d'Epinal :

12 enfants en situation de handicap ont été accueillis pendant l'été 2016 au centre de loisirs, ce qui représente 55 journées/enfants. Mme François, directrice du centre social, témoigne que la démarche d'inclusion rayonne au delà des locaux du centre. En effet, la participation de personnes en situation de handicap aux activités dans le quartier est inscrite dans les habitudes quotidiennes depuis nombreuses années.

A l'ODCVL :

15 enfants en situation de handicap ont été accueillis pendant l'été 2016 sur les différents séjours de vacances organisés par l'ODCVL. M. DIDIER, responsable organisation séjours, a évoqué la diversité des situations rencontrées en fonction des partenaires avec lesquels il travaille. Par exemple, les vacances « Arc en ciel » de Paris financent un animateur

supplémentaire pour chaque enfant en situation de handicap. D'autres associations mettent à disposition un accompagnateur pour trois enfants en situation de handicap. Et d'un autre côté, des enfants sont inscrits sans information relatives à leurs besoins particuliers.

Au regard de ces situations, le collectif a posé plusieurs éléments de réflexion :

- Une démarche d'inclusion doit aussi impliquer dès le début l'équipe éducative d'un centre de loisirs au sens large, c'est-à-dire les personnels des services administratifs et techniques comme le secrétariat ou la restauration et le ménage. Il est important d'associer l'ensemble des adultes à l'éducation à la différence qui doit précéder l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Un travail en amont sur les représentations de chacun est un préalable nécessaire pour réinterroger les peurs et les appréhensions et plus généralement les logiques de séparation qui en découlent.
- La question de la formation des animateurs se pose notamment en ce qui concerne les jeunes animateurs et directeurs de séjours de vacances qui parfois se retrouvent confrontés à des situations difficiles engendrées par un manque ou une absence d'informations sur les besoins d'un enfant. Si en centre de loisirs sans hébergement, le lien quotidien entre les parents et les animateurs permet de répondre aux situations et d'adapter si besoin telle ou telle condition ou posture, les directeurs de séjours de vacances, au contraire, peuvent se retrouver isolés du fait de l'éloignement de la famille et des personnes-ressources.

5. Expérimentation d'un document unique d'informations partagées sur la commune de Saint-Nabord

Une meilleure continuité éducative pour garantir l'accueil pour tous

Au regard des constats posés par le « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil », la problématique de la continuité éducative est apparue comme prioritaire. En effet, à de nombreuses occasions, différents interlocuteurs, qu'il s'agisse d'animateurs ou de directeurs d'ACM ou encore des parents ou des élus de collectivités locales constatent de manière unanime la priorité de développer davantage la complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Pour répondre à cette nécessité d'une meilleure concertation entre les acteurs éducatifs, le « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous » souhaite mener une expérimentation sur la co-construction d'un support de co-éducation destiné à faire le lien entre les différents temps et espaces éducatifs des enfants.

Inscrite dans une démarche d'inclusion favorisant la participation de tous avec tous, cette expérimentation à l'échelle de la commune de Saint-Nabord a pour but de concerner tous les enfants quelles que soient leurs différences. Ainsi, un groupe de pilotage associera des parents, des professionnels de structures spécialisées, des directrices d'écoles, les services de la DDCSPP des Vosges ainsi que le directeur des services périscolaires municipaux de Saint-Nabord pour concevoir, tester puis analyser un document unique d'informations partagées. En effet, répondre aux besoins de tous les enfants implique une meilleure information réciproque de la part de la communauté éducative. Ce document « passerelle » commun globalisera l

Réunion fondatrice du groupe de travail : mardi 29 novembre 2016 en Mairie de Saint-Nabord

Le "Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous" a réuni, mardi 29 novembre 2016 à la mairie de Saint-Nabord, les 17 personnes membres du groupe de travail sur l'expérimentation d'un document unique d'informations partagées. Améliorer les complémentarités éducatives entre l'école, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, les halte-garderies et les structures spécialisées telle est l'ambition partagée par les partenaires réunis mardi 29 novembre 2016 en mairie de Saint-Nabord. Organisée par le "Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous" (réseau interdisciplinaire d'acteurs éducatifs et médico-sociaux vosgiens), cette expérimentation qui va durer une année, a pour but de concevoir et de mettre en pratique à l'échelle du territoire navoiriaud, un

document unique d'informations partagées. Ce groupe de travail, animé et coordonné par l'association départementale des Francas des Vosges, associe des parents, des directrices d'écoles, les services périscolaires et le centre de loisirs de Saint-Nabord, des structures spécialisées (IEM « la Courtine » de Remiremont, SESSAD APF) des associations de personnes en situation de handicap comme l'APF (Association des Paralysés de France) et l'ADAPEI (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) ou encore les services de la DDCSPP des Vosges, la CAF des Vosges et les services de la PMI du Conseil Départemental des Vosges.

Un document "passerelle" qui concernera tous les enfants

Un des freins à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures éducatives de loisirs du milieu ordinaire est le manque d'informations par les équipes d'animation sur les besoins particuliers des enfants. Ainsi, favoriser une meilleure information réciproque entre les intervenants éducatifs constitue un levier efficace pour répondre à la diversité des besoins des enfants quelles que soient leurs différences. Inscrit dans une démarche d'inclusion favorisant la participation de tous avec tous, ce document unique concernera tous les enfants de sorte qu'il globalisera des documents de renseignements jusqu'à présent dispersés :

- la fiche sanitaire de liaison utilisée en accueil périscolaire ou en centre de loisirs,
- la fiche de renseignements scolaires,
- la fiche d'autonomie destinée à connaître les besoins particuliers des enfants en situation de handicap,
- des éléments du Projet d'Accueil Individualisé (PAI),
- les centres d'intérêts des enfants.

En effet, que ce soit l'école, le centre de loisirs, les services périscolaires, chaque structure possède sa propre fiche de recueils de renseignements. Avec l'idée du document unique, la logique est inversée. Ainsi, le parent ne remplirait plus qu'un seul document qui serait ensuite partagé entre les professionnels de l'enfance.

Il sera important de confier aux familles le pouvoir de décider de faire circuler les informations qu'elles jugent utiles pour les personnes qui s'occupent de leurs enfants. En effet, pour garantir la confidentialité des données partagées, il appartient à la famille d'avoir le contrôle sur la circulation de ces informations. De plus, la nature du support papier ou informatique impliquera des choix qui nécessiteront des précautions.

Une mise en pratique prévue pour les vacances de Printemps 2017

Ce travail de partenariat aboutira à la mise en pratique d'une première version du document unique d'informations partagées à l'occasion des inscriptions au centre de loisirs municipal de Saint-Nabord pour les vacances de Printemps 2017. Puis, sa version définitive sera mise en œuvre lors de la rentrée scolaire 2017.

6. Perspectives

- Education à la différence : concevoir et expérimenter des démarches pédagogiques innovantes :
 - Développer des pratiques pédagogiques innovantes autour des activités communes : grille d'adaptation d'activités communes, expérimentation de fiches pédagogiques d'activités communes.
 - Encourager les pratiques coopératives pour promouvoir les valeurs d'entraide et de solidarité entre tous les enfants : Pédagogie coopérative
 - Expérimenter une démarche pédagogique d'éducation à la différence globale et transversale en plusieurs modules sur un parcours BAFA et BAFD.

- Outiller les animateurs et directeurs avec des ressources pédagogiques dans le but de réinterroger les représentations sur les différences et pour apprendre à poser un regard positif et bienveillant sur les handicaps.
 - Formaliser et expérimenter une démarche pédagogique d'éducation à la différence autour de l'utilisation d'album de jeunesse.
- Accompagner les équipes pédagogiques des structures éducatives locales dans l'élaboration de leur démarche d'accueil :
- Mettre en place un processus d'accompagnement d'équipes pédagogiques de centres de loisirs désireuses de se préparer sur plusieurs mois à accueillir des enfants en situation de handicap.
 - Mettre en contact sur un même territoire les structures « hésitantes » avec les structures qui ont déjà accueillies. Colporter la démarche : les structures accueillantes sont prêtes à conseiller et à soutenir d'autres structures
 - Mettre en place des relais locaux de notre démarche, un référent local issu d'une structure accueillante et membre du collectif qui serait l'interlocuteur des parents et des centres de loisirs, un intermédiaire local.

ANNEXES

- Présentation synthétique du « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous »
- Schéma des membres du « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous »
- Flyer d'information aux familles au sujet de la démarche d'inclusion du « Collectif 100 % Loisirs - vers un accueil pour tous »
- Carte postale de présentation du forum « Et si on (se) pose en famille » du Réseau Parentalité de Remiremont et ses Vallées
- Revue de presse